Image not found or type unknown

Contrat de travail signe 9ans/arrêt maladie/radie/école des sous officier de l'armée de terre

Par **Anamy Cristina**, le **30/07/2022** à **10:42**

Mon neveu est en arrêt maladie, école des officiers de l'armée de terra, signe contrat de 9 ans, l'armée le radié,sens aucune indemnisation, il était très motivé pour avoir intégré l'armée, meme en étant en souffrance pour le décès de sa grande mère et 7moi après sa maman, il faire beaucoup des efforts pour réussir,. Mais ils non voulent rien savoir, je trouve très injuste de leur part, maintenant mon neveu est dépressiv, en traitement suivi pour un psiquiatra et radié de l'armée, je veux savoir comme faire pour demandé ses droits,a quoi serv un contrat de 9 ans?!?

Par **Zénas Nomikos**, le **30/07/2022** à **13:52**

Bonjour,

je vous propose de rencontrer un avocat spécialiste en droit public. Vous pourrez alors lui montrer le contrat de neuf ans de votre neveu.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés